GEVAPAF

Gestion de l'Environnement et Valorisation des Produits Agropastoraux et Forestiers
BP : 184 Dapaong ; Tél. 27708802 / 90 02 04 68/99 17 20 52

Email : gevapaf15@gmail.com

Web : www.gevepaf.org

RAPPORT GENERAL DES ACTIVITES DE GEVAPAF EXERCICE 2021

Gestion de l'Environnement et Valorisation des Produits Agropastoraux et Forestiers (GEVAPAF)

Association régie par la loi de 1901
Date de création : 2012
Siège social : Mandouri- Préfecture de Kpendjal
Tél : (+228) 27708802 / 90020468
E-mail : gevapaf15@gmail.com

Secteurs d'activités et domaines de compétence de GEVAPAF :
- L'ingénierie sociale
- La formation et l'insertion professionnelle des jeunes dans les secteurs porteurs
- La promotion de la filière agropastorale
- Le développement économique local à travers l'appui à la mise en place d'unités de transformation de produits locaux
- L'appui à la valorisation des produits locaux (agricole, pastoraux, forestiers non ligneux, …)
- L'appui à la création et gestion des forêts villageoises
- La promotion des activités génératrices de revenu
- La promotion du secteur privé en milieu rural
- La promotion des systèmes économe d'énergie

Les principaux partenaires de GEVAPAF sont :
Acting For Life (AFL) à travers financements:
- Union Européenne (UE)
- Agence Française de Développement (AFD)

VSF –Suisse
DEAFAL
Ministère du développement à la Base
Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de l'Hydraulique ;
Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières ;
Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Outre ces partenaires, GEVAPAF collabore avec des organisations de développement telles que : ETD, FENAPFBIVTO, RECOPA du Burkina, le réseau des organisations de développement en activité dans la région des Savanes ou FODES. L'UONGTO.

INTRODUCTION

La Région des savanes est la région la plus septentrionale du Togo. Avec une population d'environ 824 000 habitants selon les résultats fournis par le 4èm RPGH de 2010, elle est de loin la région la plus pauvre parmi les sept (07) que compte le pays avec une incidence de pauvreté estimée à plus de 90%. Parmi les cinq préfectures que compose cette région, celle de Kpendjal est la plus touchée avec un taux de 96,5%. La préfecture de Tône est la moins pauvre avec une incidence de 88,4%. Les préfectures de Tandjoaré et de l'Oti présentent respectivement des incidences de 90,3% et de 89,3%.
Il faut noter que 90% de la population totale de la région est rurale. Les activités économiques de cette population sont basées essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, le commerce et les produits forestiers. Elles constituent les principales sources de leurs revenus. Il faut noter également que la région des savanes bénéficie des conditions écologiques et climatiques favorables au développement de l'élevage, des cultures céréalières pluviales et des cultures

maraîchères ; c'est pourquoi dans ces dernières années, GEVAPAF a accentué son appui sur la transformation et la valorisation des ressources naturelles et des produits issus des activités agricoles.

Afin de contribuer efficacement à l'amélioration des revenus et conditions de vie des populations, gage de tout développement durable, GEVAPAF a axé ses interventions au cours de l'exercice 2021 dans les domaines suivants :

1. Promotion de la filière agro-sylvo-pastorale
2. Formation et insertion professionnelle des jeunes
3. Valorisation des productions locales

Les actions menées dans ces domaines ont été traduites à travers la mise en œuvre de six (06) projets différents au cours de l'exercice 2021. Il s'agit de :

- Projet d'Appui à la Mobilité du Bétail pour un Meilleur Accès aux Ressources et aux Marches en Afrique de l'Ouest (PAMOBARMA),
- Projet d'Appui au Métiers de la Pierre et de l'Eco Construction (PAMPEC) au Togo
- Projet Femme Karité/Promotion de l'Agriculture régénérative,
- Projet d'Employabilité des Jeunes Vulnérables (EJV)/ANADEB
- Le REDD+
- MiKaGo
- Le MOPSS

I- PROJET D'APPUI A LA MOBILITE DU BETAIL POUR UN MEILLEUR ACCES AUX RESSOURCES ET AUX MARCHES EN AFRIQUE DE L'OUEST (PAMOBARMA)

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la MObilité du Bétail pour un meilleur Accès aux Ressources et aux MArchés (PAMOBARMA) en Afrique de l'Ouest, GEVAPAF, au cours de l'année écoulée avait planifié et réalisé des activités comme : la collecte des données statistiques sur les infrastructures, l'organisation des ateliers de formation sur le QGIS, la sécurisation du couloir de transhumance, du système de pompage solaire, la réception définitive du forage d'Agbassa, l'organisation d'un atelier de renforcement ders capacités des membres des COGES des pistes. Ce rapport donne un aperçu général sur l'ensemble des activités qui ont été réalisées.

1- La collecte des données statistiques

Au cours de cette année 2021, la collecte des données statistiques a été faite sur toutes les infrastructures agro pastorales marchandes dans la région des Savanes et Kara Il s'agit des relevées des effectifs présentés et vendus des animaux sur les principaux marchés à bétail de la région et aussi le nombre d'embarquements effectués au niveau des quai d'embarquement à bétail. Ce sont ces données qui permettent de faire la présentation technique de la filière et d'analyser objectives de la dynamique de la filière bétail dans le nord Togo et permettre une meilleure prise de décision sur les questions pastorales par les collectivités, ces données ont été également envoyées sur le kobocollect.

2- La réception définitive des aménagements agropastoraux réalisés

a- Le forage d'Agbassa

Au cours de cette année, le forage à énergie solaire qui a été réalisé au cours de l'année 2020 au marché à bétail d'Agbassa. Le forage avec un système de pompage solaire du marché à bétail d'Agbassa a été définitivement réceptionné le 9 septembre 2021 en présence des représentants du Maire la Commune de Doufelgou 3.

.

b- Le système de pompage solaire

Dans le cadre du PAMOBARMA, GEVAPAF et ses partenaires ont installé le système de pompage solaire sur le forage pastoral du marché à bétail de Koundjoaré dans la région la Savanes. Ces aménagements ont pour objectif de faciliter l'accès aux ressources alimentaires et en eau par les troupeaux transhumants et commerciaux.

3- Le renforcement des capacités des acteurs

Dans le processus de renforcement des capacités des acteurs, un session de formation du personnel technique a été organisé par GEVAPAF une session de formation en SIG à Kara. Cette formation s'est tenue du 26 juillet au 04 Aout 2021 réunissant 15 participants composée des Animateurs d'ONG, des agents des services déconcentrés de l'Etat et des agents technique des collectivités locales

Il a été également planifié un renforcement des capacités des membres des comités de gestion des piste et couloirs de transhumance afin d'assurer une meilleure gestion et la pérennité des aménagements réalisés sur ces différentes pistes. Ainsi une session de formation a été tenue le 28 décembre 2021 dans la Commune de Kpendjal 2 au profit de 45 membres des comités piste du couloir de transhumance de l'axe Kpembole –Mango.

4- Le suivi d'impact du débat informé auprès des participants

Il faut souligner que dans le but de pacifier l'activité pastorale et cultiver la coexistence pacifique entre agriculteurs et pasteurs, GEVAPAF et ses partenaires animent des ateliers de débat informé sur des modules fonctionnels qui rassemble l'ensemble des acteurs de la filière bétail pour débattre des questions pastorales pendant 05 jours. Ainsi un atelier a été organisé en 2020 dans la Commune de l'Oti sud 2. A la fin de l'atelier 10 personnes ont été identifiés comme personnes ressources qui ont fait l'objet de suivi d'évaluation de l'impact de l'atelier en 2021.

5-La sécurisation des pistes à bétail

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PAMOBARMA, il a été prévu la réalisation d'un certain nombre de kilomètre des pistes de transhumance dans la région de la Kara. Ainsi au cours de l'année 2021 GEVAPAF a réaliser la sécurisation de 41 km de couloir partant de la frontière Benin dans la Binah jusqu'à Kounandjéré dans la Commune de Doufelgou 2. Au total 410 balises en béton armé ont été fabriquées pour être implanté sur le couloir négocié entre Binah et Doufelgou. Les balises fabriquées ont été implantées sur le couloir négocié entre.

Fabrication des balises en béton armé

6-Réalisation d'un quai d'embarquement à Niamtougou

Le Quai d'embarquement de Niamtougou a été a été construit et rendu opérationnel au cours de l'année 2021 dans le Caton de Koka a fin de faciliter l'embarquement des troupeaux commerciaux en direction du Sud. Cette infrastructure a été définitivement réceptionnée le 09 septembre 2021 en présence des acteurs de la filière et les autorités administratives et communales de Doufelgou, et la gestion a été confiée à un comité à travers un contrat de délégation signé avec la Mairie.

Cérémonie de réception du quai en présence des Autorités

7-La reception du point d'eau de Pessidè

Il s'est agi de la réception définitive de la retenue d'eau réalisé dans la commune de Kéran 1 et plus précisément à Péssidè le 12 mai 2021. La cérémonie de réception a regroupé une équipe de GEVAPAF composé du Directeur Exécutif et du Chargé de Programme ; le représentant de l'entreprise GTGC-P, le responsable du bureau de contrôle COMIX (chargé du contrôle), le responsable de l'Association des éleveurs de Kantè, un représentant de la Commune de Keran1, les autorités locales (Chef de village, le responsable du comité cantonal de développement CCD, responsable du Comité villageois de développement CVD) et la population riveraine. Les participants ont d'abord fait le tour de retenue d'eau pour s'assurer que les ouvrages sont faits dans la règle de l'art, que les corrections ont été bien faites et que finalement l'eau n'arrive plus à s'infiltrer à travers la digue avec la correction faite en béton armé. A la suite de ces vérifications et contrôles, les participants ont dans l'unanimité, accepté la réception définitive des travaux de réalisation de la retenue d'eau de Pèssidè avec l'élaboration et la signature du procès-verbal. Dans son mot de circonstance à demander à la collectivité et aux populations riveraines de s'approprier l'ouvrage et d'en faire sien pour un usage durable au bénéfice de tous, et de veiller également à ce que l'intégrité du site soit préservée puis de veiller à qu'aucune activité ne s'installe autour du point d'eau au risque de compromettre son accessibilité. Le représentant du Maire dans son intervention a remercié GEVAPAF et ses partenaires qui ont pensé à la Commune de Kéran 1 par ce joyeux et a promis d'en faire bon usage.

II- MOBILITE PASTORALE TRANSFRONTALIERE APAISEE ET STABILITE SOCIALE AU SAHEL (MOPSS)

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Mobilité Pastorale transfrontalière apaisée et Stabilité sociale au Sahel (MOPSS) par la SNV et les membres du consortium, la mission est le suivi de la construction, de l'utilisation et l'adoption des biodigesteurs domestiques par les ménages d'agro-pasteurs et dans les chaines de valeurs viande et lait dans la zone d'intervention du projet au Togo a été confiée à GEVAPAF. Cette mission vise à soutenir la promotion du biogaz auprès des ménages d'agro-éleveurs dans les préfectures de Kpendjal, Kpendjal Ouest, Oti et Oti sud de la région des Savanes au Nord-Togo, par l'installation des bios digesteurs chez ces ménages afin d'améliorer la résilience des populations.

A cet effet, les activités sont menées dans 7 communes d'intervention du projet MOPSS au Togo à savoir les communes de Tône 4, Kpendjal Ouest 1, Kpendjal 1, Kpendjal 2, Oti 1, Oti Sud 1, Oti Sud 2. L'ensemble des activités de celle mission s'est fait dans la stricte collaboration avec les OPR et les OP. Il s'est agi de : l'information et la sensibilisation des acteurs de la zone concernées sur les activités de bio digesteurs, le choix des potentiels ménages agro-pasteurs pouvant bénéficier des bios digesteurs, la sensibilisation des ménages d'agro-éleveurs sur les bios digesteurs et les avantages du biogaz, l'accompagnement des ménages bénéficiaires à libérer leur contrepartie, la sélection des artisans maçons éligibles pour être formés à la technologie de bio digesteur, l'organisation de la formation des maçons et le suivi-accompagnement sur les activités de bio digesteurs. Le présent rapport est une synthèse du déroulement des activités de cette mission durant la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2021.

.

1- OBJECTIFS DE LA MISSION

1.1 Objectif global

De façon globale la mission assignée est la construction de 15 bio-digesteur dans les 7 communes d'intervention du projet MOPSS dans la région des Savanes au Togo.

1.2 Objectifs spécifiques

Spécifiquement, il s'agit :

- informer et sensibiliser l'ensemble des acteurs de la zone concernée sur les activités de bio digesteur
- sensibiliser les ménages d'agro-éleveurs sur les bios digesteurs et les avantages du biogaz
- sélectionner les ménages éligibles à la technologie de bios digesteurs domestiques
- accompagner les ménages bénéficiaires de bios digesteurs à mobiliser leur contrepartie
- sélectionner les maçons éligibles pour être formés à la technologie de bio digesteur
- organisation de la formation des maçons et des agents chargés du suivi-accompagnement sur les activités des bios digesteurs
- assurer la contractualisation avec les maçons constructeurs formés sur la technologie.

2- RESULTATS ATTENDUS

Pendant ce trimestre,

. L'ensemble des acteurs de la zone concernée sur les activités de bio digesteur sont informés et sensibilisés
. Les ménages éligibles à la technologie de bios digesteurs sont sensibilisés sur les avantages du biogaz
. Les ménages éligibles ont été sélectionnés
. Les ménages bénéficiaires de bios digesteurs sont accompagnés dans la mobilisation de leur contrepartie
. Les maçons éligibles pour être formés à la technologie des bios digesteurs sont sélectionnés
. La formation des maçons et des agents chargés du suivi-accompagnement sur les activités de bio-digesteurs est faite
. La contractualisation avec les maçons constructeurs et les bénéficiaires est faite

3- DEROULEMENT DES ACTIVITES

3.1 Lancement officiel du projet MOPSS

Le lancement des activités du projet : « Mobilité Pastorale transfrontalière apaisée et Stabilité Sociale au Sahel (MOPSS) » au Togo a été fait officiellement le 13 Octobre 2021 à Dapaong en présence des autorités locales, administratives, des services techniques, des bénéficiaires de la région des Savanes. La cérémonie de lancement a été marquée par trois interventions.

-Le Directeur Exécutif de GEVAPAF, prenant premièrement la parole pour cette occasion, a remercié les initiateurs du projet MOPSS, les autorités administratives, les présidents des Chambres Préfectoraux des Métiers et les maçons pour leur disponibilité et attachement pour la réussite du projet au Togo. La parole a été ensuite donnée au représentant de l'Organisation néerlandaise pour le Développements (SNV/Bénin) qui a su retracer de façon succinct l'intérêt et la valeur ajoutée de cette initiative du projet MOPSS et a remercié les différents acteurs du développement de nos communautés qui accueil avec enthousiasme le projet.

Enfin, dans son intervention, le préfet de Tône a dans un premier temps remercié tous les participants pour leur disponibilité et ensuite remercié l'ONG GEVAPAF par le biais de son Directeur .Exécutif pour son engagement dans la région. Celui-ci a également salué le projet MOPSS dans le pays et a également fait cas de la saison de cette année (résultants attendus en termes de récoltes). Ce sont sur ces mots qu'il a déclaré ouvert les travaux de l'atelier de formation des maçons sur la construction des bios digesteurs.

3.2 Sensibilisation des ménages agro-éleveurs sur les bio digesteurs et les avantages du biogaz

A la suite de la session de formation qui a marqué la toute première activités du MOPSS dans les Savanes au Togo, les Animateurs de territoire de GEVAPAF en collaboration avec les points focaux des Organisations des Producteurs Ruraux (OPR) ont animé du 05 au 11 Novembre 2021 dans les communes concernées par le projet MOPSS des séance de sensibilisation des ménages agro éleveurs sur les bio digesteurs et les avantages du biogaz. A la suite de ces séances, les zones et ménages potentiels éligibles à la technologie de bio digesteurs domestiques sur la base de critères définis ont été identifiés, lesquels ont fait l'objet de suivi par les animateurs pour confirmer ou infirmer.

3.3 Sélection des ménages éligibles à la technologie de bios digesteurs domestiques

Une tournée a été effectuée par les animateurs, toujours en appui avec les points focaux des Organisations des producteurs ruraux du 08 au 26 Novembre 2021 dans les communes concernées : Oti-sud 1 et 2 ; Oti 1 ; Kpendjal Ouest 1 et Kpendjal 1 et2.

L'objectif de cette tournée était de vérifier si les conditions d'éligibilité des potentiels bénéficiaires identifiés par les Organisateurs de Producteurs Ruraux (OPR) sont respecter et favorables à l'implantation des bios digesteurs dans ces ménages pour procéder à la validation ou au remplacement des ménages présélectionnés suivant les critères d'éligibilité prédéfinis par le projet MOPSS et les exhorter à mobiliser leurs contreparties.

Liste des ménages bénéficiaire sélectionnés

Préfecture	Commune	Localité/village	Nom du Bénéficiaire	Contact
OTI	OTI 1	Mango / Magna	MAIDAWA Amadou	93317684
	OTI 1	Mango / Sadori	TARNAGDA Zénabou	91532706
OTI SUD	OTI SUD 1	SAGBIEBOU	ABDOULAYE Salamata	91312419
	OTI SUD 1	SAGBIEBOU	GNANLE Awa	90790516
	OTI SUD 2	TAKPAMBA	YOUMANDI Salamatou	93321323
	OTI SUD 2	TAKPAMBA	AMADOU Fatouma	99771770
KPENDJAL	KPENDJAL 1	Gnanlé école	NATCHEMBATE Yakoubou	90093582
		Koundjoaré haut	AMIDOU Djanwari	90697353
	KPENDJAL 2	Bombengou	BOUKARI Abdoulaye	91983885
		Bombengou	MATCHA Boukari	91242679
		Saguidjoaga	YACOUBOU Djallo Bomboma	90094157
KPENDJAL OUEST	KPENDJAL OUEST 1	Nataré	BOUKARI Aicha	93270582
TONE	TONE 4	Gouandjoaga	YALO Paté	90829935
		Djamongbangbangou	DIMBO Adama	90069637
		Djabdéni	AMADOU Bila	91482168

Rencontre de présélection des maçons avec les Présidents des chambres de métier

3.4 Accompagnement des ménages bénéficiaires à la mobilisation de leur contrepartie

Selon les critères d'éligibilité définis par le projet, les ménages bénéficiaires doivent libérer 20% du coût de construction du bio digesteur qui doivent être payée en nature (sable, gravier, eau, fouille …). Ainsi, après la validation des ménages sélectionnés, ceux-ci ont aussitôt commencé par mobiliser de façon personnelle leurs contreparties après une mise au point avec les Animateurs chargés du suivi-accompagnement sur les activités de bios digesteurs.

4.5. Sélection des maçons éligibles pour être formés à la technologie des bios digesteurs

Deux (02) rencontres au bureau de GEVAPAF ont conduit à la réussite de cette activité de sélection. La première tenue le 1er octobre 2021 entre GEVAPAF, les présidents préfectoraux des chambres de métiers de la région des Savanes en vue de la fourniture des listes des maçons diplômés de leurs ressorts respectifs et la seconde le 07 octobre 2021 pour la sélection et la validation des candidatures des maçons éligibles pour être formés à la technologie des bios digesteurs sur le projet : « Mobilité Pastorale transfrontalière apaisée et Stabilité Sociale au Sahel (MOPSS). Au cours de cette deuxième rencontre, les participants ont procédé à l'analyse et au choix des artisans maçons à l'issue de laquelle deux (02) maçons ont été retenus pour chaque commune soit au total quatorze (14) pour les sept (07) communes concernées par le projet (cf. liste des maçons retenus des 7 communes bénéficiaires).

Liste des maçons retenus pour être formés à la technologie des bios digesteurs

No	Préfecture	Commune de provenance	Localité /Village	Nom et prénoms	Fonction	contacts
1	OTI	Oti 1	Mango	NAMBIEMA Namsa	Maçon	90434420
2				LANZARE Soulemane	Maçon	91990407
3	OTI SUD	Oti sud 1	Sagbiébou	NAPOKOU Nassoma	Maçon	91258310
4				N'KORE Koffi	Maçon	90757414
5		Oti sud 2	Takpamba	OMOROU Ayouba	Maçon	91319136
6				KASSA Kondja	Maçon	92393264
7				KOME Salangnoate	Maçon	93009614

8	KPENDJAL	Kpendjal 1	Koundjouaré	LAMBONI Natchadja	Maçon	91794842
9		Kpendjal 2	Borgou	SAMBIANI Tchibitemba	Maçon	90624945
10				SAMBIANI Gbengnoati	Maçon	70175331
11	KPENDJAL OUEST	Kpendjal ouest 1	Naki-Est	TCHAME Lamoutidja	Maçon	98501001
12				LARE Banfantini	Maçon	93990512
13	TONE	Tône 4	Korbongou	MEDOUGOU Paguindame	Maçon	92361315
14				GOUNPAGUE Djassibe	Maçon	92357732

Séance de validation des artisans maçons identifiés pour la formation

3.6 Formation des maçons et agents de suivi-accompagnement sur les activités de bio digesteurs

Organisé par l'ONG GEVAPAF en collaboration avec la SNV/Bénin, cet atelier a vu la participation des 14 maçons sélectionnés qui répondent aux critères d'éligibilité préétablis avec l'appui des corps des métiers des différentes préfectures. A ces 14 maçons s'ajoutent les animateurs de territoire de GEVAPAF et trois (03) points focaux des OPR. La agropasteurs bénéficiaires de pour suivre une formation sur la construction des bio digesteurs chez 2 ménages bénéficiaires du projet dans le canton de korbongou/TONE . Après la formation Les maçons sont appelés à construire individuellement un bio digesteur dans son canton de

provenance conformément aux nouvelles connaissances acquises lors de la formation (cf. liste des participants)

Séance de formation en salle des artisans maçons

Des bio digesteurs en cours de construction

<u>Liste des participants</u>

No	Nom et prénoms	Fonction	contacts
1	GNANGA Henock	Formateur	0022994764617
2	KADA Odane	Chargé de programme	90285278
3	KPASSILE Yenduban	Animateur	91882003
4	ADAMOU Fousséni	Animateur	91227461
5	BROUHAIMA Soumé	PF RBM	92285523
6	DJIBIRIROU Soulemani	PF APESS	93728462
7	DOUTY Matiéyendou Basile	PF CTOP	90135221
8	NAMBIEMA Namsa	Maçon	90434420

9	LANZARE Soulemane	Maçon	91990407
10	NAPOKOU Nassoma	Maçon	91258310
11	N'KORE Koffi	Maçon	90757414
12	OMOROU Ayouba	Maçon	91319136
13	KASSA Kondja	Maçon	92393264
14	KOME Salangnoate	Maçon	93009614
15	LAMBONI Natchadja	Maçon	91794842
16	SAMBIANI Tchibitemba	Maçon	90624945
17	SAMBIANI Gbengnoati	Maçon	70175331
18	TCHAME Lamoutidja	Maçon	98501001
19	LARE Banfantini	Maçon	93990512
20	MEDOUGOU Paguindame	Maçon	92361315
21	GOUNPAGUE Djassibe	Maçon	92357732

Le bio digesteur en cours de construction

3.7 La tournée d'information et de sensibilisation des Communes bénéficiaires

A la suite de la formation des artisans maçons, GEVAPAF a organisé une tournées d'information et de sensibilisation des Maires et leurs collaborateurs dans toutes le Commune bénéficiaires du MOPSS, sur le processus en cours, son enjeu et son importance et les inviter

au même moment à une forte implication dans ce processus pour sa réussite car une innovation et une première dans notre région et permettra aux populations d'avoir de l'énergie sans être obligé de faire recours au combustible ligneux pour ses besoins de cuisine. Ceci leur permettra de renforcer leur résilience face aux changements climatiques et leurs conséquences. A cette occasion, GEVAPAF a présenté à tous les Maires les maçons ayant bénéficié de la formation sur la technologie du bio digesteur et les agro éleveurs bénéficiaires des bios digesteurs dans leurs communes respectives. Ces rencontres fuient également des occasions au cours desquelles GEVAPAF a procédé à la signature des contrats avec chacun des maçons formés avant le démarrage des activités de construction des 13 bio digesteurs restants.

4- CONCLUSION

En somme, notons qu'au cours de cette année de mise en œuvre du projet MOPSS, toutes les activités se sont déroulées dans de bonnes conditions du début jusqu'à la fin et ce, à partir du 1er octobre jusqu'au 31 décembre 2021. Néanmoins, même si les activités ont été bien menées par tous les acteurs impliqués, il faut aussi reconnaitre le rôle prépondérant qu'ont joué les premiers responsables de GEVAPAF en termes d'orientation pour la réussite de cette première mission trimestrielle. Les activités de la mission pour le deuxième trimestre sera consacrée au suivi et à la supervision de la construction des treize (13) autres bio digesteurs dans les sept (07) communes suivant les normes et standards définis ; suivi de la formation des bénéficiaires sur l'utilisation efficace et durable et le suivi-accompagnement des bénéficiaires.

III- PROJET D'APPUI AUX METIERS DE LA PIERRE ET DE L'ECO CONSTRUCTION (PAMPEC)

Depuis 2019, est mis en œuvre le projet d'appui aux métiers de la pierre et de l'éco construction (PAMPEC) ; un projet multipays mis en œuvre au Mali, au Bénin et au Togo. Il co financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et Acting For Life (AFL).

Il a pour objectif de Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur du bâtiment par le développement d'une offre nouvelle de formation, un dispositif de suivi-insertion et l'appui au développement de filières territoriales d'écoconstruction dans les régions Kara et Savanes.

1- Formation des jeunes aux métiers de la pierre et de l'éco construction

a) Formation au CRETFP Dapaong

Au CRETFP Dapaong, la formation est adressée aux jeunes sortis avec le CAP maçonnerie ou de CFA avec niveau de la classe de 3ème ainsi que ceux ayant le Brevet de Techniciens en Génie Civil. Après la phase de recrutement des jeunes, la signature de contrat avec un service de restauration pour les élèves, l'acquisition de matériels et équipement pour les apprenants et

les centre abritant la formation, le lancement a été fait le 04 janvier 2021. Pendant 6 mois, les jeunes 14 jeunes dont deux filles ont suivi la formation sur les techniques de taille et pose de pierre, la production et la mise en œuvre des BTC. Cette formation a été appuyée par la réalisation d'un chantier école dans la commune de Kpendjal-Ouest 1. Il s'agit de la construction d'une salle polyvalente dont le soubassement est en pierre et l'élévation avec les briques de terre comprimée et stabilisée. La formation a été sanctionnée par les attestations de fin de formation qui ont été remises aux récipiendaires.

Photos des différentes séances

Lancement de la formation

Remise de kit de formation par l'Inspecteur

Jeunes filles qui taillent

Exercice réalisé en groupe

b) Formation au CET Pya

Au CET Pya, la formation a concerné 35 élèves dont 6 filles de BT Génie Civil qui ont suivi le module de formation aux métiers de la pierre et de l'éco construction, module inséré dans le cursus normal de BT Génie Civil. Elle a démarré en novembre 2019 pour terminer en aout 2021. Durant trois ans, ces élèves ont appris les techniques de taille et pose de pierre, la production et la mise en œuvre des BTC. Cette formation a été également appuyée par la réalisation d'un chantier école au sein dudit établissement. Il s'agit de la construction d'une pièce 4X4m dont le soubassement est en pierre et l'élévation avec les briques de terre comprimée et stabilisée. La formation a été sanctionnée par les attestations de fin de formation qui ont été remises aux récipiendaires.

Quelques photos

Nettoyage du plateau technique

production des BTC

Réalisation de la fondation

fondation finalisée

Remise d'attestation par le Chef d'Inspection

2- **Suivi des activités des jeunes post-formations**

Le suivi des jeunes permet de s'informer de l'évolution des activités des jeunes formés sur leur chantier.

A l'issu de ce suivi, il ressort que les jeunes mènent leurs activités soit en groupe, individuellement ou avec des patrons. Certains ont été recrutés comme fonctionnaires d'état et enseignent dans les centres publics et d'autres font des prestations dans les centres privés.

Photos des réalisations des jeunes formés

Réalisation du bâtiment scolaire avec les BTCS

Pavage en pierre d'une rue par les jeunes et leurs formateurs

Un jeune formé avec ses amis

un autre jeune formé avec son ami

Réalisation d'un jeune formé

construction d'un étable par les jeunes formé

3- Autres activités

a) Formation des formateurs sur les techniques de construction avec les BTC, BTCS, Adobes et Torchis

Dans le souci de renforcer les capacités pratiques et théoriques des formateurs, une formation sur les techniques de construction en terre (BTC, BTCS, adobes torchis) a été organisée au CRETFP de Dapaong du 1er au 6 mars 2021. Ont pris part à cette formation six formateurs dont 02 du CRETFP Dapaong, 03 de GEVAPAF et 01 futur formateur issus des jeunes formés Dapaong. L'objectif de cette formation était de leur faire connaître, leur faire appliquer afin qu'ils soient capable de transmettre aux apprenants les concepts, les techniques, méthodes, normes, règles élaborées, conduites et pratiques professionnelles permettant de réaliser correctement les constructions en terre qui constituent aujourd'hui une alternative pour la réalisation des logements décents à cout abordable correspondant ainsi aux aspirations de l'axe 3 effet 10 du PND. En six jour ils ont été formés sur les modules suivants: identification de la bonne terre (extraction et contrôle de la matière premiere); production et construction en bloc de terre comprimée stabilisée (BTCS); production et initiation à la construction avec les adobes et le torchis; calcul-métré et etude de prix; sécurité et hygiene sur les chantiers; organisation et gestion de chantier.

Quelques photos de la formation

Muret de décoration

Tableau d'affichage

b- Remise de complément de matériels de maçonnerie aux centres de formation partenaires de mise en œuvre de PAMPEC

Dans le cadre de la mise en œuvre du PAMPEC, il est prévu un fond pour apporter un appui en matériel et équipement de maçonnerie aux centres abritant la formation des jeunes aux métiers de la pierre et de l'éco construction. Un lot de matériel avait été acheté déjà remis aux centres en 2020 et il y restait un reliquat. Les centres ayant exprimé à nouveau un besoin en matériel vu l'effectif grandissant des jeunes qui sollicite la formation. GEVAPAF a jugé bon d'utiliser ce reliquat pour acquérir un complément de matériel pour aider ces centres à essayer de combler ces insuffisances en matériel et équipement. C'est ainsi qu'après l'acquisition de ce matériel, GEVAPAF a procédé à sa remise au CET Pya et au CRETFP Dapaong respectivement le mercredi 07 avril et le mercredi 26 mai 2021. Les réceptions ont été faites au CET Pya par la responsable de la formation pierre représentant le Directeur et au CRETFP Dapaong par le Chef des Travaux. Les deux n'ont pas manqué d'exprimer leur sentiment de joie et de soulagement car ce complément de matériel vient à point nommé combler le manque surtout au moment où les examens du CAP, CFA et BT approchent. Ils tous remercié GEVAPAF et ses partenaires pour le don et ont promis en faire bon usage. Ils ont prié pour la pérennité de collaboration et de partenariat entre GEVAPAF et ses partenaires.

Remise de matériel au CRETFP Dapaong Remise de matériel au CRETFP Dapaong

c- Animation de Group d'Appui et de Partage

Depuis 2019, la question de genre est prise en compte dans la formation et insertion professionnelle. Un accent est mis sur les filles inscrites dans les filières dites d'hommes. C'est ainsi qu'une réunion pilote avait été organisée le 27 juin 2019 au CET Pya et qui a réuni au total 20 filles dont 10 du CRETFP Dapaong et 10 du CET Pya inscrites dans les métiers dits d'hommes dans le but de les mettre en confiance et les encourager à persévérer dans leur choix de formation professionnelle et servir de modèle pour d'autres jeunes fille. Pour foire suite à cette réunion pilote de juin 2019, deux réunions dénommées Groupe d'Appui et de Partage ont été organisées au CRETFP Dapaong et au CET Pya respectivement les 26 et 31 mai 2021 au profit des jeunes filles régulièrement inscrites dans les filières dites d'hommes. Au total, 40 filles dont 8 en formation aux métiers de la pierre et de l'éco construction ont pris part à ces rencontres et d'échange. Plusieurs points ont été abordés : les principales motivations du choix d'une formation technique dans un centre de formation professionnelle, identification de contraintes majeures et en nfin, la formulation des recommandations pour parer aux différentes contraintes auxquelles les jeunes filles sont confrontées.

Photos de la rencontre au CRETFP Dapaong

Photos de la rencontre au CET Pya

c) Accueil de la mission suivi de l'Ambassade de France et de l'AFD

GEVAPAF a reçu la délégation composée de l'Ambassadrice de France au Togo et l'AFD le mercredi 21 mars au CET Pya. Etaient aussi présent à cette, le Directeur, le chef des travaux, les formateurs du CET Pya.

Les échanges ont eu lieu dans la salle des professeurs marqués par le mot de bienvenue du Directeur de CET Pya suivi de la présentation des activités menées dans le cadre de PAMPEC et de PAMOBARMA. Après la présentation des différentes activités, un débat a été ouvert pour des questions de compréhension et de suggestion.

Cette phase terminée, toute l'assistance a procédé à la visite des ateliers notamment le chantier-école où les élèves en formation aux métiers de la pierre et de l'éco construction sont en train de monter les murs de la fondation du bureau de l'économat, ensuite le lieu de production des BTCS où l'assistance a apprécié les techniques de production des BTCS. L'assistance a ensuite visité les autres réalisation dans le cadre des projets antérieurs notamment le mur réalisé par les formateurs lors du renforcement de capacité et le mur en pierre réalisé par les élèves de la promotion 1 au CET Pya. Toute cette visite-guidée a permis à la mission d'apprécier la qualité du travail qui a été fait. La mission s'est dite satisfaite de tout ce qu'elle a découvert et a souhaité une bonne suite des activités ; elle a félicité les jeunes et les a exhortés au travail bien fait pour leur épanouissement.

d) Organisation de la réunion de prise de contact et de partage sur le PAMPEC et ses résultats avec les présidents de CPM et Chefs d'entreprises

Dans de la mise en œuvre du PAMPEC, il est prévu les actions de promotion des jeunes formés en vue de favoriser leur insertion professionnelle ; c'est à cet effet que GEVAPAF a ciblé certains acteurs clés de la région des Savanes pour leur présenter dans un premier temps le projet PAMPEC, les résultats obtenu puis ensuite discuter sur les questions d'insertion des jeunes formés. Environ vingt (20) personnes étaient présentes à cette rencontre dont le Directeur du CRETFP Dapaong, tacherons, les présidents des chambres de métiers et les présidents de la corporation maçonnerie. Cette rencontre a eu lieu le 15 octobre 2021 au CRETFP Dapaong.

e) Participation à l'atelier bilan intermédiaire de PAMPEC

Atelier intermédiaire du Projet d'Appui aux Métiers de la Pierre et de l'Eco construction (PAMPEC) a eu lieu les 22 et 23 Novembre 2021 à Grand Popo au Bénin avec la participation des partenaires de mise en œuvre, les partenaires techniques et Financiers du projet notamment AFL, APAPE-PH, ACAD , GEVAPAF mais aussi des représentants des collectivités, des Centres de formation du Mali, du Togo et Benin. L'atelier a vu aussi la participation structures intervenant dans le FIP du Bénin.

Cet atelier a été une occasion pour les partenaires de faire le bilan de la mise en œuvre du projet, de partager les points de réussite, de trouver ensemble ce qui n'a pas marché, proposer des approches de solution et faire la planification de la suite du projet.

Les Officiels vue partielle des participants

Photo de famille

4- Perspectives

Acting For life et GEVAPAF dans leur logique d'intervention en partenariat avec le Ministère en charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle projettent œuvrer pour :

- ✓ Valider des modules de formation aux métiers de la pierre par le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- ✓ Amener la population togolaise à travers la sensibilisation et la publicité à inclure l'utilisation des pierres dans leur construction.
- ✓ Introduction de l'éco construction (pierre, terre)
- ✓ Travailler avec les collectivités territoriales pour parvenir à des contrats de chantiers publics dans les collectivités territoriales au profit des apprenants et des élèves sortis des centres de formation aux métiers de la pierre.
- ✓ Négociation avec les projets et programmes de constructions d'infrastructures socio-collectives pour introduction de la pierre dans les constructions d'ouvrages
- ✓ Plaidoyer auprès du gouvernement pour une politique de valorisation de la pierre dans la construction d'ouvrages au Togo
- ✓ Curricula/certification

5- CONCLUSION.

La formation aux métiers de la pierre et de l'éco construction depuis son démarrage s'est déroulée dans de bonnes conditions dans l'ensemble. A ce jour, on dénombre 59 jeunes dont 8 filles qui maitrise les techniques de taille et de pose de pierre ainsi que les technique de production et pose des BTCS et qui sont actifs sur le terrain: certains travaillant avec des

entreprises BTP, d'autres poursuivant les études de niveau supérieur et d'autres évoluent avec des clients privés.
C'est le lieu de saluer ici toutes les parties prenantes pour leur engagement sans faille dans le processus.
Le plaidoyer pour la certification et la délivrance d'une attestation de fin de formation aux apprenants signée par le ministère en charge de la formation demeure le souci et le défi à relever. bien que les chantiers de pierre n'ont pas démarrés comme prévu, l'espoir d'un avenir est permis surtout avec les actions de visibilité et plaidoyer à l'endroit des autorités qui vont être menés.

IV- LE PROJET REDD+

1- CONTEXTE

Dans le cadre du projet de soutien à la préparation à la REDD+ (P-REDD+), l'association GEVAPAF a obtenu un appui technique et financier pour mener des activités de sensibilisation, formation des acteurs locaux de 7 communes de la région des savanes sur les questions de changement climatique, de dégradation des forêts, de la couverture des besoins en bois-énergie et les accompagner à travers des activités de démonstration dans la mise en place des plantations à vocation bois-énergie. L'objectif poursuivi est de permettre aux bénéficiaires d'adopter de nouveaux comportements en lien avec l'exploitation et la gestion des ressources forestières.

Le contexte de l'intervention est marqué par la signature de la convention en début de la campagne agricole où les communautés sont plus préoccupées par les travaux agricoles que les actions de préservation de l'environnement. Les pluies se sont installées assez tardivement dans la Région des savanes comme dans la plupart des régions du pays. Globalement les activités de mise en place des parcelles agricoles qui démarrent souvent entre mai et juin et les reboisements forestiers qui se font entre juin et juillet ont tous connus un retard. Cette anomalie observée dans l'installation des pluies a freiné toutes les opérations agricoles et non agricoles. Ce retard de pluie a connu une accalmi en début juillet permettant aux agriculteurs d'installer leurs premiers semis. A la suite des problèmes pluviométriques, la campagne agricole a subi le coup d'une pénurie d'engrais sur le marché local à cause du fait que le secteur privé n'a pas vendu ces intrants cette année. Ce qui a influencé négativement l'entretien des cultures dans la région malgré les efforts des services techniques concernés du ministère de l'agriculture.
Au plan environnemental, tous les acteurs intervenant dans le domaine ont été perturbés dans leurs plans d'action à cause de ces retards de pluies. Les plantations anciennes ont souffert du prolongement de la sécheresse avec des taux de perte élevé. Les activités de reboisement qui se faisaient entre juin et juillet a enregistré un grand retard. Malgré cela, les acteurs du secteur ont mis en terre les plants majoritairement en août. La plus part des pépiniéristes n'ont pas trouvé de preneurs pour leurs plants à cause de cette situation. Dans ce contexte que le ministère de l'environnement et des ressources forestières a organisé le 1er septembre 2021 au Grand Hôtel de Dapaong, un atelier en faveur des acteurs de la région des savanes, sur la sensibilisation et la restitution des résultats du processus de la **quatrième communication nationale et du deuxième rapport biennal actualisé (4CN2RBA) du Togo sur les changements climatiques et les techniques d'adaptation et d'atténuation des impacts négatifs du changement climatique**. Il s'est agi de les informer sur le processus, la mesure des paramètres sur les changements climatiques et l'utilisation des résultats au niveau local.

Le document devra permettre au Togo de montrer à la communauté internationale, ses mesures de lutte contre les changements climatiques.
C'est dans ce contexte global que les activités du présent projet dont nous présentons les résultats ci-après ont été conduites.

2- EXECUTION TECHNIQUE

a) Résultats

Résultats attendus (se référer au document de projet)	**Résultats obtenus depuis le démarrage du projet**	**Résultats obtenus dans la période couverte par le rapport**
R1 : Des acteurs de la filière bois-énergie de 07 communes de la région des savanes améliorent leurs connaissances sur la problématique du changement climatique et les enjeux d'accès au bois d'énergie (4200 acteurs composés de CVD, CCD, AVGAP, les producteurs, commerçants et consommateurs de bois-énergie, les autorités locales, les élus et les techniciens de la direction de l'environnement, etc.)	i) **42** animateurs endogènes dont **23** femmes issus de 42 villages de 7 communes ont été formés sur les techniques de communication pour un changement de comportement, les changements climatiques, la gestion durable des forêts et les bonnes pratiques agricoles ; soit **100%** de la cible attendue. ii) **8675** personnes dont **4789** femmes (soit **55,20%**). Ce qui représente **207%** de l'atteinte de la cible (**8675 sur 4200**). Ces personnes ont été touchées grâce à l'organisation de **214** séances de causeries débats dans **214** villages sur **210** séances attendues. Les personnes touchées sont constituées d'autorités communales, traditionnelles, religieuses et d'organisations communautaires (CCD, CVD, etc.). Elles ont été entretenues sur le changement climatiques, la problématique de bois-énergie, la gestion durable des forêts et les bonnes pratiques agricoles par **42** animateurs endogènes dont **23** femmes.	iii)**6309** personnes dont **3491** femmes soit **55,33%** des participants. Les participants sont toujours composés d'autorités communales, traditionnelles, religieuses et d'organisations communautaires (CCD, CVD, etc.). Ils ont été sensibilisés sur le même thème de changement climatiques, la problématique de bois-énergie, la gestion durable des forêts et les bonnes pratiques agricoles. Le nombre de personnes touchées durant cette période représente **72,73%** du nombre total de personnes atteintes sur toute la durée du projet**.**
R2 : 3920 foyers améliorés économes en bois énergie sont construits et utilisés dans 7 communes de la région des savanes dans le cadre des sensibilisations, des renforcements de capacités et démonstration afin de susciter l'utilisation à grande échelle en vue de réduire	i) **243** femmes promotrices de foyers améliorés économes en bois-énergie ont été formées (19 femmes volontaires se sont jointes pour bénéficier de la formation) ii) **3588 foyers** améliorés construits dont **3581**	**-1887 foyers** améliorés construits dont **7** foyers pour brassage de la boisson locale. Ce chiffre représente **52,59%** de la réalisation sur toute la durée du projet.

la pression sur les forêts	foyers pour cuisson des aliments et **07** foyers pour brassage de la boisson locale (Tchakpalo) à la dernière évaluation (le 27 septembre 2021). Le niveau d'atteinte de la cible est de **91,53%. 92** foyers dont **2** pour brassage de boisson locale ont été construits avec l'appui de **07** femmes parmi les volontaires qui s'étaient jointes à la formation. L'ensemble de foyers ont été construits dans **121** villages de **19** cantons à travers les **07** communes. Notons que la construction se poursuit avec l'appui des promotrices. La cible sera donc atteinte voire dépassée.	
R3 : Les acteurs sont accompagnés, à travers des activités de démonstration, dans la mise en de 07 plantations communales de 7ha au moins et 03 plantations individuelles de 1,5ha au moins à vocation bois-énergie enrichies ou reboisées et munies de dispositif participatif de cogestion	i) **24** promoteurs de plantations à objectif bois énergie ont été formés à Dapaong sur la stratégie et démarche de mise en place et de gestion concertée des forêts communautaires. Ces **24** promoteurs formés constitués de **07** pépiniéristes formés par la REDD+, de **07** CCD dont les cantons abritent les plantations communales, de **07** conseillers communaux et de **03** promoteurs de plantations individuelles (cf. rapport de formation en annexe) ont mis en place **07** comités de gestion concertée des plantations communales à objectif bois énergie mises en place. Chacun de ces comités est composé de **5 personnes**. ii) 07 plantations communales et 03 forêts individuelles à vocation bois énergie ont été installées à titre démonstratif. Les superficies des 10 plantations sont de **13ha** de façon globale (**9ha** pour les 07 plantations	iii) **24** promoteurs de plantations à objectif bois énergie ont été formés à Dapaong sur la stratégie et démarche de mise en place et de gestion concertée des forêts communautaires. Ces **24** promoteurs formés constitués de **07** pépiniéristes formés par la REDD+, de **07** CCD, de **07** conseillers communaux et de **03** promoteurs de plantations individuelles (cf. rapport de formation en annexe) ont mis en place **07** comités de gestion concertée des plantations communales à objectif bois énergie mises en place. Chacun de ces comités est composé de **5** personnes.

	communales et **4ha** pour les plantations individuelles). Les essences utilisées sont généralement composées d'écalyptus de caciaia seamea et de neem	

b) Activités engagées dans la période précédente et menées à terme dans la période sur laquelle porte le rapport

Intitulé des activités	**Période de réalisation**	**Résultats obtenus**	**Indicateurs de résultats**	**Public cible et acteurs impliqués** (quantifier si possible)
A12-Appui à l'animation des causeries débats éducatives dans trois cantons cibles (cantons ayant les couverts végétaux les plus dégradés) par commune	Août-septembre 2021	**-214 séances villageoises animées sur 210 attendus, soit 102%) ; 21 cantons et 07 communes touchés.** **-8675 personnes sensibilisées sur 4200 soit 207% dont 4789 femmes (55,20% des participants).**	Nombre séance de sensibilisation animée (214); Nombre d'acteurs touchés par les sensibilisation s (8675)	42 animateurs issus de 42 villages de 7 communes ; 7 conseils communaux ; 19 chefs cantons ; 21 CCD ; 214 CVD ; 05 directions préfectorales de l'environnement
A13-Organisation des séances de communication sur les médias locaux	Août-septembre 2021	**-02 émissions animées l'une la gestion durable des forêts(GDF) et les bonnes pratiques agricoles (BPA) et l'autre sur les besoins en bois énergie et l'utilisation des foyers améliorés sur la radio communautaire des savanes et synchronisées sur 2 radios (NATAAN et MECAP);** **-03 spots publicitaires de la GDF, des BPA et de l'UFA produits et diffusés et rediffusés en français, moba et gourma)**	01 émission sur la gestion durable des forêts et les bonnes pratiques agricoles ; 01 émission sur les besoins en bois-énergie et l'utilisation de foyers améliorés ; 03 spots publicitaires sur la GDF, les BPA et sur l'utilisation foyers améliorés.	Population de toute la région des savanes ; 42 animateurs endogènes ; 243 promotrices de foyers améliorés ; 21 CCD ; 07 conseils communaux ; 19 chefs cantons ; 05 directeurs préfectoraux de l'environnement
Suivi	Juillet-septembre	**-02 suivis réalisés** auprès des	-Des suivis sont menés par	42 animateurs endogènes ; 224

	2021	animateurs endogènes lors des causeries débats et des promotrices de lors de la construction des foyers améliorés menés par GEVAPAF; -01 **suivi permanent** assuré par les communes, les chefs cantons, les CCD et CVD de la conduite de l'action sur leur territoire ; **- un suivi technique** assuré par les directions préfectorales de l'environnement **-03 suivis appui accompagnement** conduits par la coordination de REDD+	GEVAPAF ; -Le suivi du déroulement de l'action est assuré par les acteurs locaux (communes, CCD, CVD, etc.) -Un suivi appui accompagnement est assuré par la coordination de REDD+	promotrices de foyers améliorés ; 24 promoteurs de plantations à objectifs bois énergie ; 7 conseils communaux ; 19 chefs cantons ; 21 CCD ; 214 CVD ; 05 directions préfectorales de l'environnement

c) Activités programmées et menées à terme dans la période sur laquelle porte le rapport

Intitulé des activités	**Période de réalisation**	**Résultats obtenus**	**Indicateurs de résultats**	**Public cible et acteurs impliqués** (quantifier si possible)
A11-Formation d'un réseau de 42 animateurs endogènes issus des 07 communes	-12 au 15 juillet 2021 -19 au 21 août 2021	- 42 animateurs endogènes dont 23 femmes ont été identifiés de façon participative sur la base des critères partagés -42 animateurs endogènes formés dont 23 femmes (02 ateliers organisés, 03 jours/atelier)	01 liste de 42 animateurs identifiés et formés ; 54,76% de femmes	42 animateurs issus de 42 villages de 7 communes ; 7 conseils communaux ; 19 chefs cantons ; 05 directions préfectorales de l'environnement

A12.Appui à l'animation des causeries débats éducatives dans trois cantons cibles (cantons ayant les couverts végétaux les plus dégradés)-suivi	23 au 27 septembre 2021	**-214 séances villageoises animées sur 210 attendus, soit 102%) ; 21 cantons de 07 communes touchés.** **-8675 personnes sensibilisées dont 4789 femmes (soit 55,20% des participants). Un taux d'atteinte de la cible de 207% (8675 sur 4200)**	214 villages sensibilisés sur 210, 102% ; 214 séances de causeries débats animées ; 8675 personnes issues de divers acteurs touchés dont 55,20% de femmes	8675 personnes de 214 villages dans 19 cantons de 7 communes ; 7 conseils communaux ; 19 chefs cantons ; 05 directions préfectorales de l'environnement
A21-Formation d'un réseau de 224 femmes formatrices endogènes sur la construction, l'utilisation et l'entretien des foyers améliorés à bois-énergie	-14 au 21 juillet 2021 -19 au 28 août 2021	- 224 femmes promotrices endogènes de foyers améliorés identifiées dans 108 villages de façon participative sur la base des critères partagés -243 femmes formatrices endogènes de foyers améliorés sont formées sur 224 attendus (108,48%), à travers l'organisation de **14** ateliers, **03** jours/atelier	01 liste de 224 formatrices identifiées ; 01 liste de 243 formatrices endogènes de foyers améliorés formées ;	224 femmes issues de 108 villages de 7 communes ; 7 conseil communaux ; 05 directions préfectorales de l'environnement ; 19 CCD, 19 chefs cantons et 42 CVD
A22.Restitution de la formation et construction des foyers améliorés par le réseau des formatrices de proximité	1er au 06 septembre 2021	**-121** séances de restitution tenues dans **121** villages de **19** cantons par **112** binômes de promotrices de foyers améliorés ; -En moyenne **29** participants par séance de restitution animée par binôme de	**-121** séances de restitution sur **112 attendues ;** **-29** participants par séance de restitution ; **-243** foyers construits lors des restitutions	112 binômes de promotrices de foyers améliorés ; 121 villages impliqués ; 19 cantons de 7 communes ; 7 conseil communaux ; 05 directions préfectorales

		promotrices de foyers améliorés ; -**243** foyers améliorés construits lors des séances de restitution.		de l'environnement ; 19 CCD, 19 chefs cantons et 121 CVD
A23.Appui/accompagnement et Suivi de la construction, l'utilisation et l'entretien des foyers « banco »	1er au 27 septembre 2021	-**3588** foyers améliorés de type banco construits dont **3581** foyers pour cuisson d'aliments et **7** foyers pour brassage de la bière locale ; **91,53%** (3588 sur 3920) d'atteinte de la cible. Parmi ces foyers, **92** foyers dont **2** pour brassage de boisson locale ont été construits avec l'appui de **07** femmes d'entre les volontaires qui s'étaient jointes à la formation.	-**3588** foyers améliorés de type banco construits ; -**3581** foyers pour cuisson d'aliments et -**7** foyers pour brassage de la bière locale	231 femmes promotrices de foyers améliorés et volontaires ; 121 villages impliqués ; 19 cantons de 7 communes ; 19 CCD ; 121 CVD ; 05 directions préfectorales de l'environnement
A31.Formation pratique de 24 promoteurs de plantation à vocation bois-énergie sur la stratégie et démarche de mise en place et de gestion concertée des forêts communautaires	22 au 24 septembre 2021	**-24 promoteurs des plantations à objectifs bois énergie** dont **07 pépiniéristes communaux**, **07 CCD,** 07 **membres des conseils communaux** et **3 promoteurs de plantations individuelles** à objectif bois énergie formés ; **-07 comités de gestion** composés chacun de **5 personnes** mis en place autour des plantations	**-24 promoteurs endogènes** formés ; **-07 comités de gestion concertée** mis en place autour de 7 plantations communales à objectif bois énergie	24 promoteurs endogènes de plantations à objectifs bois énergie ; 7 conseils communaux ; 7 CCD et 7 CVD ; 7 chefs cantons ; 5 DP environnement

		communales à objectif bois énergie		
A32-Appui renforcement de capacités à travers des activités de démonstration de mise en place de 7 petites plantations communales pilotes et 3 petites plantations individuelles à vocation bois-énergie	-03 au 14 août 2021	- **07** plantations communales de **9ha sont mises en place dans les 7 communes du projet** **-03** plantations individuelles de **4ha mises en places par 03 personnes dans 03 communes (Tandjoaré 1, Cinkassé 2 et kpendjal 1)**	Nombre de plantations communales à objectif bois énergie mis en place **(7 plantations de 9ha au total)** ; Nombre de plantations individuelles à objectifs bois énergie mis en place **(03 plantations de 4ha)**	7 communautés villageoises ; 7 CVD et chefs de villages ; 7 conseil communaux ; les VEC ; 05 directions préfectorales de l'environnement

d) Activités programmées mais non menées à terme pendant la période sur laquelle porte le rapport et justification du retard

Intitulé des activités	**Résultats attendus**	**Indicateurs de résultats**	**Public cible et acteurs impliqués** (quantifier si possible)	**Justification du retard**

e) Activités programmées mais non engagées

Intitulé des activités	**Résultats attendus**	**Indicateurs de résultats**	**Justification du l'abandon**

f) Principaux problèmes rencontrés et solutions apportés

Description des problèmes	**Activités impactées**	**Solutions apportées**	**Commentaires**
Retard du démarrage de la convention a mis aussi en retard les activités de reboisement qui	A31- Formation pratique de 24 promoteurs des plantations à vocation bois-énergie sur la stratégie et démarche	Le programme d'activité a été révisé et l'activité de reboisement a été mise en priorité	Le réajustement a permis de réaliser les reboisements le dernier reboisement au plus tard le 14 août

devraient normalement se faire plus tôt (juin-juillet)	de mise en place et de gestion concertée des forêts communautaires ; A32-Appui renforcement de capacités à travers des activités de démonstration de mise en place de 7 petites plantations communales pilotes et 3 petites plantations		2021
Perturbation des rendez-vous de sensibilisation par les pluies et la faible mobilisation des communautés à cause des travaux agricoles (pleine campagne agricole)	A12-Appui à l'animation des causeries débats éducatives dans trois cantons cibles (cantons ayant les couverts végétaux les plus dégradés) par commune A22.Restitution de la formation et construction des foyers améliorés par le réseau des formatrices de proximité A23.Appui/accompagnement et Suivi de la construction, l'utilisation et l'entretien des foyers « banco »	Les animateurs ont été conseillés de fixer les rendez-vous autour de midi afin de contourner ces deux facteurs Les promotrices ont été instruites de programmer les restitutions et les constructions autour de midi ou la nuit et couvrir le foyer en cas de pluie	Ces facteurs risquent d'avoir un impact négatif sur le nombre de personnes à toucher par les sensibilisations ; Les pluies ont beaucoup perturbé la restitution de la formation et la construction de foyers améliorés de types banco entrainant plusieurs reports. La majorité des ménages construire les foyers dans un coin de la maison et rarement dans la cuisine. La survenue de chaque pluie provoque la suspension de la construction des foyers. Cette situation est l'une des causes du fait que la cible n'a pas été atteinte (3588 construits sur 3920

			attendus)

g) Leçons apprises / enseignements tirés

La mise en place des plantations communales et individuelles à objectifs bois-énergie a reçu un accueil très favorable des bénéficiaires. Les foyers améliorés promus ont reçu un écho favorable auprès des ménages de la zone de l'action. Dans ce contexte où le bois énergie est la source d'énergie la plus utilisée dans la région voire dans tout le pays, la vulgarisation des foyers améliorés de types banco et la promotion des plantations à objectifs bois énergie paraissent être la solution actuellement la mieux adaptée pour réduire la déforestation et la dégradation forêts naturelles et augmenter la séquestration du carbone issu des émissions des gaz à effet de serre.

h) Mesures, non prévues, à prendre pour assurer l'atteinte des objectifs du projet (cas de rapports d'étape) ou Recommandations pour la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ (cas du rapport final)

Afin de permettre la réussite des plantations à objectif bois énergie, faciliter l'appropriation réelle de cette activité pilote et mesurer les premiers effets de l'utilisation des foyers améliorés sur la consommation des ménages en bois énergie, les communes et les communautés bénéficiaires seront responsabilisées pour la protection et l'entretien des plantations à objectifs bois-énergie durant toute la première saison sèche (Novembre 2021 à mai 2022) que traversera ces nouvelles plantations. GEVAPAF va mettre à profit ses tournées dans le cadre de ses interventions pour un suivi contrôle afin de s'assurer que cela s'exécute normalement. Outre le rapport final qui sera transmis en fin de la période contractuelle (fin septembre 2021), GEVAPAF et les communes bénéficiaires feront un rapport synthétique de suivi montrant la situation des plantations démonstratives mises en place dans le cadre de la présente mission. Cette synthèse sera partagée avec REDD+.

i) Synthèse des résultats

Résultats attendus (se référer au document de projet)	**Indicateurs de résultats**	**Activités réalisées depuis le démarrage du projet**	**Résultats obtenus (à la date de soumission du rapport)**	**Niveau de réussite (estimez et décrivez le niveau d'atteinte des résultats prévus)**	**Facteurs de succès**
R1 : Des acteurs de la filière bois-énergie de 07 communes de la région des savanes améliorent leurs	i) 42 animateurs endogènes issus de 7 communes sont formés en techniques d'IEC, la problématique de changements climatiques et les	A11-Formation d'un réseau de 42 animateurs endogènes issus des 07 communes	**i) 42** animateurs endogènes dont **23** femmes issus de 42 villages de 7 communes ont été formés sur les techniques de communication pour un	Le nombre d'animateurs identifiés et formés sont au nombre de 42 soit un niveau d'atteinte de **100%** ;	-Engagement des acteurs locaux (Communes, Chefs cantons, CCD, CVD) -Motivation

connaissances sur la problématique du changement climatique et les enjeux d'accès au bois d'énergie (4200 acteurs composés de CVD, CCD, AVGAP, les producteurs, commerçants et consommateurs de bois-énergie, les autorités locales, les élus et les techniciens de la direction de l'environnement, etc.)	enjeux de la couverture des besoins en bois énergie ; ii) 4200 acteurs de la filière bois-énergie de 07 communes de la région des savanes sont sensibilisés (par les 42 animateurs endogènes formés) sur la problématique des changements climatiques (causes et conséquences/manifestions), la rareté du combustibles bois – énergie et la nécessité d'adoption des foyers améliorés ; ils améliorent leurs connaissances sur la problématique du changement climatique et les enjeux d'accès au bois d'énergie (grâce à 42 animateurs endogènes)	A12-Appui à l'animation des causeries débats éducatives dans trois cantons cibles (cantons ayant les couverts végétaux les plus dégradés) par commune A13-Organisation des séances de communication sur les médias locaux	changement de comportement, les changements climatiques, la gestion durable des forêts et les bonnes pratiques agricoles ; soit 100% de la cible attendue. **ii) 8675** personnes sensibilisées dont **4789** femmes (soit **55,20%**), des autorités communales, traditionnelles, religieuses et d'organisations communautaires (CCD, CVD, etc.). Elles ont été sensibilisées sur le changement climatiques, la problématique de bois-énergie, la gestion durable des forêts et les bonnes pratiques agricoles. Le niveau d'atteinte de la cible totale est de **207% de la cible (4200).** **iii)02** émissions animées l'une la gestion durable des forêts(GDF) et les bonnes pratiques agricoles (BPA) et l'autre sur les besoins en bois énergie et l'utilisation des foyers améliorés sur la radio	**8675** personnes touchées par les causeries débats sur 4200 sont touchées soit **207%** d'atteinte du résultat; 02 émissions radio animées sur 2 soit **100%** d'atteinte du résultat ;	des animateurs endogènes sélectionnés et formés

			communautaire **des** savanes et synchronisées sur 2 radios (NATAAN et MECAP); **iv)03** spots publicitaires de la GDF, des BPA et de l'UFA produits et diffusés et rediffusés en français, moba et gourma)	**03** spots publicitaires sur 3 produits et diffusés, soit **100%** du résultat.	
R2 : 3920 foyers améliorés économes en bois énergie sont construits et utilisés dans 7 communes de la région des savanes dans le cadre des sensibilisations, des renforcements de capacités et démonstration afin de susciter l'utilisation à grande échelle en vue de réduire la pression sur les forêts	**-224 formatrices endogènes** sont identifiées et formées sur les techniques de construction et d'utilisation des foyers améliorés type « banco ; **-3920 foyers améliorés** économes en bois énergie sont construits et utilisés dans les 7 communes de la région des savanes (avec l'appui d'un réseau de 224 formatrices endo gènes) en guise de renforcement de capacités et démonstration afin de susciter l'utilisation à grande échelle en vue de réduire la pression sur les forêts;	A21-Formation d'un réseau de 224 femmes formatrices endogènes sur la construction, l'utilisation et l'entretien des foyers améliorés à bois-énergie A22.Restitution de la formation et construction des foyers améliorés par le réseau des formatrices de proximité A23.Appui/accompagnement et Suivi de la construction, l'utilisation et l'entretien des foyers « banco »	**-243** sur 224 femmes promotrices de foyers améliorés économes en bois-énergie ont été formées **-121** séances de restitution tenues dans **121** villages de **19** cantons par **112** binômes de promotrices de foyers améliorés ; en moyenne **29** participants par séance de restitution animée par chaque binôme de promotrices de foyers améliorés ; **-3588 foyers améliorés** dont **3581** foyers pour cuisson d'aliments et **7** foyers pour préparation de la bière locale	Le nombre de formatrices endogènes identifiées et formées (243) est atteint à **108,48%** ; Le niveau d'atteinte du résultat est de **108,03% (121 séances de restitution sur 112 prévues)** ; **-3588** foyers construits sur **3920,** soit **91,53%** du niveau d'atteinte de la cible	-Engagement des acteurs locaux (Communes, Chefs cantons, CCD, CVD) -Motivation des formatrices endogènes sélectionnés et formés -Bonne répartition des formatrices (dans 108 villages) à travers les 7 communes. -les promotrices formées se sont montrées très motivées. Elles ont bénéficié de l'appui de volontaires et n'ont pas attendu l'appui du projet pour démarrer les

			construits avec l'appui de **224** promotrices et **7** volontaires		restitutions et l'appui à la construction qui devait démarrer avec la 2è tranche du financement. Chaque binôme a construit en moyenne **32** foyers améliorés en moins de 4 semaines sur **35** attendus sur la durée du projet)
R3 : Les acteurs sont accompagnés, à travers des activités de démonstration, dans la mise en de 07 plantations communales de 7ha au moins et 03 plantations individuelles de 1,5ha au moins à vocation bois-énergie enrichies ou reboisées et munies de dispositif participatif de cogestion	**i)** 24 promoteurs de plantation à bois-énergie sont identifiés et formés dans la mise en place et la conduite d'une parcelle de démonstration de plantation communautaire à bois-énergie cogérée; ii) Les acteurs sont accompagnés, à travers des activités de démonstration, dans la mise en place de 07 plantations communales de 7ha au moins et 03 plantations individuelles de 1,5ha au moins à vocation bois-énergie à titre pilote dotées des	A31.Formation pratique de 24 promoteurs de plantation à vocation bois-énergie sur la stratégie et démarche de mise en place et de gestion concertée des forêts communautaires A32-Appui renforcement de capacités à travers des activités de démonstration de mise en place de 7 petites plantations communales pilotes et 3 petites plantations individuelles à vocation bois-	i) **24 promoteurs des plantations à objectifs bois énergie** dont 07 pépiniéristes communaux, 07 CCD, 07 membres des conseils communaux et 3 promoteurs de plantations individuelles à objectif bois énergie formés ; ii) **07 comités de gestion** composés chacun de 5 personnes dont 2 femmes mis en place autour des plantations communales à objectif bois énergie iii) **07 plantations communales**	**-24 promoteurs endogènes** formés sur 24 prévus, soit **100%** d'atteinte de la cible ; **-07 comités de gestion concertée** mis en place autour de 7 plantations communales à objectif bois énergie sur 7 prévus (**100%**) **-7 plantations** sur 7 attendus (100%) de superficie totale de 9ha sur 7ha attendus soit 128,57% d'atteinte de la superficie ; **-03**	La mobilisation des maires et des planteurs individuels a favorisé le succès de cette activité. Certains maires et planteurs individuels ont choisi élargir des plantations existantes pour en faire des plantations à objectifs bois énergie et d'autres ont augmenté des plants (600 plants) pour le reboisement. La mise en place rapide des comités de gestion

	dispositifs de cogestion durable (avec l'accompagnement de 24 promoteurs (trices) de plantations à vocation bois-énergie et 07 comités).	énergie	**de 9ha** et **03 plantations individuelles de 4ha** à vocation bois énergie ont été installées à vocation bois-énergie ont été installées à titre démonstratif. Les superficies des **10 plantations sont de 13ha de façon globale.**	**plantations** individuelles sur 03, soit 100% de superficie de 4ha sur 1,5ha attendus, soit 266,67%.) est aussi atteint à 100% ; **-4600** plants mis en terre sur 3100 attendus, **soit 148,39%**	concertée des plantations communales a été un succès à cause de l'implication des chefs canton et CCD et CVD des villages d'implantation des plantations.
SUIVI	-Nombre de suivi de GEVAPAF auprès des 3 réseaux d'animateurs endogènes, de formatrices endogènes en construction de foyers améliorés de type « banco » et de promoteurs de plantations à vocation bois-énergie -Suivi des acteurs locaux (CCD, CVD, Communes, ONG, etc.) -Nombre de suivi des services techniques étatiques -Nombre de suivis inopinés ou programmés de la Coordination de REDD+	-Des suivis sont menés par GEVAPAF auprès des animateurs endogènes et promotrices de foyers améliorés formés ; -Le suivi du déroulement de l'action est assuré par les acteurs locaux (communes, CCD, CVD, etc.) et les services techniques -Un suivi appui accompagnem	**03 suivis** ont été menés auprès des animateurs endogènes, des promotrices de foyers améliorés de type banco et des maires et leurs conseils communaux respectivement lors de l'animation des causeries débats dans les villages, de la restitution et construction des foyers et pour la préparation de la protection et la surveillance des plantations mises en place. **-les maires et chefs cantons, les CCD et CVD** ont assuré un suivi permanent de l'action sur leur territoire. - **3 suivis**	**100%** d'atteinte du résultat (3 suivi sur 3) **100%** d'atteinte de l'objectif (suivi permanent assuré par les autorités et organisations communautaires)	Le suivi va poursuivre après le projet par les communes en collaboration des services techniques de l'environnement et des communautés villageoises. Il y a donc il y a garanti de succès -les maires et chefs cantons, les CCD et CVD poursuivront après la fin de l'intervention, le suivi de l'entretien et la protection des plantations et la construction des foyers améliorés voire la sensibilisatio

		ent est assuré par la coordination de REDD+	**techniques** assurés par les DP environnement (lors de la mise en place des plantations communales ; l'animation des causeries débats et la construction des foyers améliorés et la mise en place des comités de gestion des plantations communales) **-03 suivis appui accompagnement** menés par la coordination de REDD+	**100%** d'atteinte du résultat, 3 suivis réalisés sur 3	n des communautés par les animateurs endogènes. Les animateurs endogènes, les promotrices de foyers améliorés et les promoteurs de plantations à objectifs bois énergie poursuivront leurs rôles de sensibilisation et d'accompagnement des communautés locales sous le contrôle des autorités qui prendront des initiatives dans ce sens.

III- PROJET FEMME KARITE (PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE REGENERATIVE DANS LA REGION DES SAVANES AU TOGO)

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Promotion de l'agriculture familiale régénérative dans la région des Savanes au Togo », les petits producteurs/productrices agricoles des localités de Djimotiga, Gniempol, Nyanlé et Natchambonga ont été bénéficié de GEVAPAF et de son partenaire DEAFAL ONG un renforcement de capacités sur les plans organisationnel, technique et matériel pour mieux conduire leurs activités économiques dans l'optique d'une transition agro écologique visant à améliorer leur résilience aux différents chocs dont ils font face de nos jours.
Il s'agit entre autres de :

1- Organisation des groupes et conduite du processus de formation /apprentissage des pratiques d'agriculture régénérative avec les petits producteurs /productrices

Dans le souci de valoriser les ressources du milieu en vue d'améliorer l'alimentation des animaux et obtenir de la fumure organique pour les parcelles de cultures d'une part et créer les activités génératrices de revenus, il a été organisé des séances de formation sur le conditionnement du fourrage /foin et sur les techniques de production améliorée du savon à partir du beurre de karité au profit des membres de coopératives et de petits producteurs/productrices agricoles familiaux de la zone du projet. Le développement ci-après décrit le déroulement des activités.

a) Importance du conditionnement des sous-produits de récoltes pour l'alimentation des animaux

La formation a débuté par une sensibilisation des petits producteurs/productrices agricoles sur l'importance de fabriquer du foin/fourrage à partir des résidus de récoltes pour l'alimentation des animaux en saison sèche. Cette pratique poursuit trois principaux objectifs à savoir éviter la divagation des animaux en les gardant sur place pour recueillir facilement leurs déchets pour fertiliser les parcelles de cultures, freiner la pression de ces animaux sur les ressources végétales qui sont considérablement dégradées avec les changements climatiques et enfin pour permettre aux femmes bénéficiaires du projet d'améliorer leur revenus par la vente du fourrage/foin aux agro-éleveurs et agriculteurs. Le fourrage est un produit naturel bien adapté pour l'alimentation des ruminants en saison sèche qui doivent être gardés dans les enclos d'où on peut recueillir facilement leurs déchets très appropriés pour la restauration de la fertilité des parcelles de cultures. Il est donc très utile de bien conserver les sous-produits agricoles pour une bonne alimentation des animaux pour améliorer les rendements des parcelles agricoles des petits producteurs agricoles.

Sensibilisation des bénéficiaires

Bottes de fourrage

b) Techniques de conservation des résidus de récoltes d'arachides comme fourrage

Le conditionnement des résidus d'arachide nécessite l'arrosage du produit à l'aide de l'eau douce. Ce processus d'arrosage permet d'éviter les cassures des tiges lors de l'attachement du produit avec les cordes, ensuite le produit est étalé sous le soleil après la mise en bottes. Les de fourrage bien séchées sont transportées par les membres de la coopérative dans les

bassines pour être stockées dans le magasin de la coopérative. Pour une bonne conservation les bottes de fourrage ont été étalées sur les palettes dans le magasin.

Les membres de coopératives en apprentissage sur le conditionnement

Les membres de coopératives en apprentissage sur le conditionnement

Le transport des ballots de fourrage conditionnés vers le magasin de stockage

2- Formation des membres de coopératives sur la fabrication du savon naturel a base du beurre de karité

La formation s'est effectuée du 13 au15 décembre 2021 et a été animée par madame TRENOU responsable de Kari Kari Afrique basée à Kpalimé au Togo. La formation a débuté par l'enseignement théorique et s'est achevée par les exercices pratiques de la production de

cinq types de savon à base des produits locaux tel que le beurre de karité, l'huile de sésame, l'huile de baobab, l'huile palmiste, l'huile de neem, l'huile de soja, le miel, l'argile verte et l'huile essentielle. Les participants étaient au nombre de 29 regroupements les coopératives de LAMPOUGUINI et DJORE NAME DE Gniempol.

Séances de formation théorique avec la formatrice

Séances de formation pratique avec la formatrice

Les types de savons produits à l'issue de la formation

En somme nous dirons que ces différentes sessions de formations des membres des coopératives s'est bien déroulée. Elles ont connu une participation active de tous les participants à ces formations. Nous devons dire que cela a été une réelle occasion de renforcement des capacités des femmes des coopératives dans la maitrise de fabrication améliorée du savon à base de produit naturel et dans le conditionnement du fourrage pour une améliorer la productivité des parcelles de cultures des petits producteurs agricoles grâce aux fertilisants organiques tirés de l'élevage des animaux dans les enclos. La formation a été plus pratique que théorique. A la fin, les participants ont exprimé leur satisfaction par rapport aux connaissances qu'ils ont acquises.
Ces actions de renforcements des capacités des femmes permettent à celles-ci de créer des conditions favorables à une agriculture régénérative pour le petit producteur agricole familial d'une part et de diversifier leurs activités de génératrices de revenus qui améliorent leurs conditions de vie.

Les participantes à la formation sur la fabrication du savon naturel

3- Sensibilisation/formation des petits producteurs/productrices agricoles sur leur rôle et responsabilités, face au changement climatique, la gestion durable des ressources naturelles et sur les bonnes les pratiques pour une agriculture durable

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Promotion de l'agriculture familiale régénérative dans la région des Savanes au Togo », dix (10) petits producteurs/productrices bénéficiaires issus de deux villages de la zone du projet, ont été formés sur leurs rôle et responsabilités dans la gestion durable des espaces communautaires boisés. Ces dix formés ont formé un comité composé de 05 membres dans chaque village (Djimotiga et Nyanle) pour veiller à la gestion durable des espaces communautaires reboisés par les femmes.
En effet pour permettre à ces membres de jouer pleinement leur rôle et d'être capables d'animer des causeries débats dans leurs villages respectifs, un renforcement de capacité a été organisé à leur endroit sur les questions du changement climatique, de dégradation des forêts, leur rôle et responsabilité pour une gestion durable des ressources naturelles dans leur village.

Au total, cinq modules leur ont été présentés, il s'agit : le module sur la Communication pour un changement de comportement ; le module sur le Changements climatiques (causes, manifestations, impacts, options d'atténuation) ; le module sur leur rôle et responsabilité ; le module sur la dégradation du couvert végétal et des forêts, pratiques de gestion durable des forêts les adaptations aux changements climatiques. Chaque comité s'est engagé à tenir des séances de causeries débats et sensibilisation dans sa localité pour dérouler à l'endroit des populations tous les thèmes qui ont été développés au cours de leur formation avec l'appui des animateurs de GEVAPAF.

Quelques photos illustratives des séances de causeries débats et sensibilisation des populations sur les changements climatiques et l'importance de la gestion durable des ressources naturelles

Séance de causerie débat et sensibilisation à Nyanle en présence du chef du village

Séance de causeries débats et sensibilisation à Djimotiga en présence du chef village

4- Formation des petits producteurs/productrices familiaux sur les techniques de fabrication de biofertilisants et bio pesticides pour une transition vers une agriculture organique régénérative

Dans le cadre du projet « Promotion de l'agriculture familiale régénérative dans la région des Savanes au Togo », il a été organisé une formation sur les pratiques de l'agriculture organique

régénérative pour améliorer les rendements des différentes cultures au profit des petits producteurs/productrices de la zone d'intervention de GEVAPAF. La formation s'est déroulée du 29 au 30 mars 2022 à Djimotiga dans la commune de Kpendjal-Ouest 1 avec la participation de 42 personnes dont 24 femmes. La formation s'est déroulée en deux temps, une partie orale et une partie pratique.

Déroulement de la formation

La partie orale consiste à sensibiliser les participants sur l'importance de l'agriculture organique régénérative dans le contexte actuel et énoncer brièvement les ingrédients et leurs rôles dans la composition de la matière organique.

Photo1 : séance de formation

Mardi le 29 mars est consacré à la préparation de Bokashi (engrais organique) et super magro liquide (biofertilisant).

- Les ingrédients pour la réparation de Bokashi sont : 2 sacs de balles de riz, 2 sacs de terre argileuse, 1 sac de bouse de vache, 1 sac de déjection volaille, 2 sacs de son de riz, 1 sac de poudre de charbon, 2 kg de sucre dissout dans 4litres d'eau, 100gr de levure de boulangerie, 20 kg de cendre de bois.

PHOTO2 : Les différentes couches de Bokashi

Préparation :

Préparer à part la mélasse en ajoutant de l'eau et de levure de boulangerie, prendre soin de travailler et d'humidifier la bouse quand c'est trop sèche pour activer l'activité microbienne, mettre couche par couche de façon successive : la balle de riz, terre argileuse, la bouse de vache, mélasse et levure, le son de riz, le charbon de bois et la cendre de bois. Après chaque couche ajouter un peu d'eau avec la mélasse mélangée à la levure de boulangerie. Retourner le tas pour mélanger les différents éléments.

Utilisation :
Pour les pépinières, il faut tamiser et utiliser 20% de bokashi et pour 80% de terre. Pour les arbres fruitiers, on creuse 0,8cm en profondeur et en horizontale. On garde la terre sorti du trou pour le mettre après l'introduction de bokashi. Pour les cultures semi directes comme les carottes, mettre le bokashi en ligne après les semis.

5- Biofertilisant (SUPER MAGRO LIQUIDE)

Les ingrédients pour cette préparation : 40-50 kg de bouse de vache de même jour, 2 kg mélasse de jus de sucre, 2 litres de petit lait, 100g de levure de boulangerie, 3kg de cendre de bois, eau sans chlore environ 160litres et un tonneau de 200litres.

PHOTO3 : Les bénéficiaires apprennent à préparer le Bokashi

Préparation :

Dans un seau à part mélanger de l'eau, mélasse petit lait et levure laisser, mettre la bouse de vache dans 80 litres d'eau dans le tonneau, remuer et enlever les matériaux organiques qui flottent dans l'eau, ajouter les minéraux au tonneau en remuant bien, rajouter le contenu du seau au tonneau, remplir avec de l'eau jusqu'à 180 litres et fermer hermétiquement le tonneau et laisser fermenter à l'ombre pendant 30 jours

Utilisation : On peut l'utiliser sur toutes les plantes.

Ainsi a pris fin le premier jour avec les questions et débats avec les participants.
Le deuxième jour a été consacré à la préparation de bouillon de cendre un bio pesticide pour le contrôle des insectes et la conservation des semences.

6- Bouillon de cendre (contrôle des insectes)

Ingrédients : 100 litres d'eau, 2 kg de savon local, 10 kg de cendre de bois propre (bien tamiser)

Préparation : faire bouillir l'eau dans la marmite, ajouter du savon naturel pour faire fondre dans l'eau bouillante sans remuer, attendre deux minutes et ajouter la cendre en remuant, laisser bouillir fortement le tout pendant 10 minutes en remuant, on enlève du feu et on laisse refroidir la préparation. On filtre et conditionne la préparation dans des bouteilles pour une période d'au maximum 6 mois.

Utilisation : utiliser 5 litres de bouillon pour diluer dans 100 litres d'eau pour faire des traitements.

7- Préparation pour conservation des semences

Ingrédients : sucre roux à caraméliser, cendre de bois

Préparation/utilisation

Mélanger une faible quantité de mélasse avec des graines de semences dans un récipient, ajouter la cendre de bois et bien mélanger le tout. Faire sécher les semences et les semer directement au champ.

Cette pratique permet de soutenir la semence en éléments minéraux, elle permet de protéger les semences contre les oiseaux et sert aussi de bio-chasseur aux insectes.

Photo6 : enrobage des semences

En somme, la formation de petits agriculteurs/agricultrices familiaux de la zone d'intervention de GEVAPAF et de son partenaire DEAFAL sur les pratiques de l'agriculture organique s'est déroulée dans de bonnes conditions. Tous les agriculteurs/agricultrices qui ont participé à cet apprentissage ont bien apprécié cette pratique bien adaptée à leur contexte avec l'utilisation des éléments locaux pour une amélioration leurs pratiques agricoles. Cependant les participants ont souhaité être renforcés dans la fabrication d'autres types de fertilisants et techniques de restauration de leurs terres agricoles très dégradées de nos jours.

d- Formation des petits producteurs/productrices familiaux de de la zone du projet sur les bonnes techniques apicoles

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet **« Promotion de l'agriculture familiale régénérative dans la région des Savanes au Togo »,** GEVAPAF a organisé à l'intention des petits producteurs/productrices familiaux de Djimotiga et de Nyanle une formation sur l'utilisation des matériels et équipements appropriés pour appliquer les bonnes pratiques de production biologique du miel. Notons que ces équipements et matériels ont été acquis pour les accompagner dans leurs activités et la formations s'est focalisée essentiellement leur usage. La formation a duré deux jours (19 au 20 novembre 2021) à Nyanle et deux jours du 22 au 23 novembres 2021 à Djimotiga. La formation s'est déroulée en deux phases: une première phase théorique au premier jour qui a eu pour objectif de permettre aux participants de connaitre les outils et équipements appropriés d'un apiculteur et surtout de se familiariser avec ces outils. Le deuxième jour a été consacré à la phase pratique de la formation. Le présent rapport retrace l'essentiel des travaux des deux jours de formation. Elle a été animée par messieurs Georges KOUNTOUTI et SANWOGOU Ditiba tous spécialistes en Apiculture Tropicale.

L'atelier s'est déroulée les 19 au 23 novembre 2021 à Djimotiga et à Nyanlé et a connu la participation de 30 jeunes producteurs/productrices agricoles à savoir 10 femmes et 20 hommes.

La méthodologie adoptée au cours de cette formation a été participative et inclusive suivant une logique d'andragogie. L'objectif de cette méthodologie est de permettre aux participants et participantes d'avoir des connaissances pratiques sur l'apiculture biologique et d'être aptes pour la production d'un miel biologique sain. Elle a permis de valoriser le savoir-faire des participants à travers des techniques appropriées. Ces techniques sont : études de cas/Exercices pratiques, jeux de rôles/Simulation et séances de brainstorming

8- Présentation et échanges sur les objectifs et les résultats attendus de la formation

Les objectifs spécifiques la formation ont été déclinés en trois points à savoir :

* Permettre aux apiculteurs et acteurs de maîtriser les techniques modernes de production du miel sans tuer les abeilles ;
* Permettre aux apiculteurs et aux acteurs de la filière de connaître les techniques d'utilisation de l'équipement moderne (pose des ruches, suivi du peuplement des ruches…);
* Renforcer les capacités de gestion de l'unité apicole

Comme résultats attendus, à l'issue de la formation, les participants/participantes maîtrisent : Les techniques modernes de production ; les techniques d'utilisation de l'équipement moderne ; la gestion des exploitations apicoles; les mesures de relèvement pour une exploitation apicole durable.

9- Recueil des problèmes vécus dans leurs localités par rapport à l'apiculture

Au cours des échanges, les participants ont fait ressortir plusieurs cas de difficultés liés à l'Apiculture notamment : non maîtrise des techniques apicoles, méconnaissance du matériel apicole mis à leur disposition, non exploitation du rucher compte tenu de non maîtrise des techniques apicoles, etc.

Le formateur a essayé de mettre les participants en confiance en les rassurant que tous les points énumérés seront pris en compte au cours de la formation.

10- Elaboration du code de conduite

Pour maintenir la discipline de groupe et faciliter un meilleur échange durant les sessions, les participants ont élaboré un Code de conduite. Ils se sont donc convenus sur la nécessité de : respecter les heures d'arrivée, se respecter et s'écouter mutuellement, éviter les bavardages et le bruit, ne pas dormir lors de la formation, éviter les sorties régulières, être concentré sur le travail, ne pas hésiter à poser des questions de compréhension et d'éclaircissement

Il a été convenu que tout participant qui enfreindrait à ces règles devra payer 50 FCFA

11- Déroulement de la formation

Ce module de formation est dispensé en suivant les règles d'une démarche participative. Ainsi, les techniques et phases suivantes ont été développées :

Phase Théorique : Introduction sur l'apiculture, relations environnement apiculture, comment travailler avec les abeilles sans peur, le matériel apicole, comment travailler sur une ruche dans un rucher

Photo de la séance de formation théorique

Phase Pratique

Cette phase consiste à mettre en pratique les techniques étudiées pendant la phase théorique : démonstration pour l'utilisation du matériel (pose ruches, enfumoirs, combinaison,….), visite de l'exploitation apicole, récolte du miel, extraction du miel

Séance pratique des techniques apicoles (comment installer une ruche)

12- Difficultés limitant la participation

Il n'y a pas de difficultés majeures tout au long de la formation pouvant entacher la participation des bénéficiaires. Sauf que, le temps nous a fait un peu défaut du fait que la formation s'est fait en langue locale. Et qu'il y a eu beaucoup de questions ; une pause de deux heures pour permettre aux femmes de s'occuper du déjeuner.

13- Commentaires et appréciations

De l'appréciation des participants, il ressort globalement ce qui suit. Cette formation a permis d'utiliser réellement le matériel mis en place pour l'exploitation du rucher et l'obtention des produits de la ruche, la formation a permis également de comprendre la situation qui prévaut en matière de techniques de production du miel, d'entretien des ruches, de récoltes, de conditionnement et de commercialisation du miel dont la responsabilité incombe tout le monde sans distinction aucune au sein des bénéficiaires.

Dans l'ensemble il faut dire que l'apiculture est une activité lucrative très importante à promouvoir pour une population qui vit en majorité de l'agriculture.

La formation sur les techniques modernes d'apiculture à l'endroit des petits/producteurs/productrices familiaux est venue à point nommé pour ces petits producteurs familiaux et a pleinement atteint ses objectifs. Elle s'est révélée comme un moyen efficace pouvant permettre à la communauté d'avoir des revenus monétaires tout en sauvegardant et protégeant l'environnement, ce qui favorise le développement durable.

La pertinence des questions posées, la participation active aux débats, les efforts de compréhension manifestés par les participants ainsi que les engagements qu'ils ont pris par les participants constituent autant d'éléments d'appréciation positive de la formation. Cependant, il est nécessaire de penser à renforcer les capacités de ces acteurs sur la gestion du rucher et également la transformation des produits dérivés des ruches

14- Remise de matériels et équipements aux petits producteurs et productrices de la zone du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet **« Promotion de l'agriculture familiale régénérative dans la région des Savanes au Togo »,** initié par GEVAPAF et son partenaire DEAFAL, un appui en petits matériels et équipements nécessaires pour activités agro-écologiques, apicoles, sylvicoles et maraichères a été apporté aux femmes et aux jeunes de la zone du projet en vue d'améliorer et rentabiliser leurs activités économiques. Ce lot d'équipements et matériels de travail est composé d'enfumoirs, d'accoutrements, pioches, pelles, brouettes, râteaux, coupe coupes, houes, niveaux à bulles, masses, barres à mine, bottes, gants, bocaux pour le conditionnement des produits, grillage et accessoires.

Lot de matériels apicoles remis aux bénéficiaires du projet

Petits matériels et équipements remis aux bénéficiaires

VI- PROJET MIEL D'ABEILLES SAINES ET KARITÉ DES PETITS PRODUCTEURS POUR LES MARCHÉS RÉMUNÉRATEURS ET POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES AIRES PROTÉGÉES DES HAUTS PLATEAUX DU TOGO

Le projet Miel d'abeilles saines et Karité des petits producteurs pour les marchés rémunérateurs et pour une meilleure Gouvernance des aires protégées des hauts plateaux du Togo (MiKaGo) intervient dans les zones tampons des forêts de Fazao Malfakassa / d'Abdoulaye de 11 communes de la région centrale et de la Kara. A travers son ***objectif 3 (gestion des ressources naturelles s'est améliorée dans les forêts communautaires de la zone du projet et autour des parcs à karité - élevage sélectionnés)***, il veut contribuer à réduire et les conflits entre les acteurs exploitants les ressources forestières des zones tampon autour des forêts communautaires. Dans la plupart des villages des zones tampon autour des forêts communautaires ciblées, des conflits surviennent entre éleveurs transhumants et agriculteurs, et de plus en plus entre les apiculteurs et éleveurs transhumants.

Résumé des activités réalisées

Les conditions de vie d'au moins 1 500 petits ménages autour des aires protégées "Fazao Malfakassa et Abdoulaye" ont été améliorées grâce à des formes d'exploitation durable des ressources naturelles locales et la gestion participative des forêts communautaires s'est durablement améliorée dans les onze municipalités du projet'' est l'objectif du projet Miel d'abeilles saines et Karité des petits producteurs pour les marchés rémunérateurs et pour une meilleure Gouvernance des aires protégées des hauts plateaux du Togo (MiKaGo). Au cours du trimestre3, les réalisations faites se résument comme suit :

- La validation de **77** villages sur **95** villages ciblés dans **19** cantons de 12 communes dans les préfectures de Sotouboua , Tchaoudjo , Bassar, Blitta et Tchamba (**45** villages ciblés dans 09 cantons de 03 communes de la préfecture de Sotouboua, **16** villages de 03 cantons de 03 communes de la préfecture de Tchamba , **07** villages de 02 cantons de 02 communes de la préfecture de Tchaoudjo, **04** villages de 02 cantons de 02 communes de la préfecture de Bassar et **06** villages de 03 cantons de 02 communes de la préfecture de Blitta)
- **445** petits producteurs ont été formés dans 20 villages dont :
  +235 femmes collectrices de noix de karité dont 10 hommes sur la technique de collecte des noix de karité, le séchage des noix et la sécurité des collectrices;
  +210 apiculteurs dont 15 femmes ont été formés sur les bonnes pratiques apicoles et la fabrication de la cire
- L'identification et formation de **08 apprenants dont 07 femmes et 01 homme de 07 cantons** (Lama-Tessi, Kpangalam, Bassar, Baghan, Koussountou, Goubi et Bago) sur la fabrication des combinaisons de protection ;
- L'identification et formation **de 06 apprenants homme de 04 cantons** (Lama-Tessi, Kpangalam, Bassar) sur la fabrication des ruches ;
- L'identification et formation de **95 femmes** pour la fabrication des fours de séchage de noix de karité dans la préfecture de **Tchaoudjo (à** Komouboua, Tchawaré et Sagbadei) **et de Bassar (à** Malfakassa, Baghan et Kpalou) ;
- Sensibilisation de **207 personnes dont 169 femmes de 03 unions cantonales** (Titigbé, Sessaro et Tchébébé) sur *les changements climatiques, la dégradation du couvert végétal surtout la menace qui pèse sur les réserves forestières, les causes, les conséquences et les différentes méthodes d'exploitation durable des ressources naturelles;*

- Identification et géolocalisation de **04 sites de parcs à karité** à Keriadè (08°40’56.74’’N, 00°56’39’’.32’’E), Fazao (08°42’36.58’’N, 00°50’58.9’’E), Titigbé (08°36’10.04’’N, 01°07’30.12’’E) et Sessaro (08°36’29.35’’N, 01°09’35.03’’E) ;
- 1000 grilles de protection de plants en cours de fabrication à Sessaro ;
- **320 apiculteurs dont 23 femmes** de **14** villages des cantons de Sotouboua, Aouda, Adjengré et Lama-Tessi des préfectures de Sotouboua et Tchaoudjo dans la mise en place de **04 unions cantonales**;
- **274 collectrices de noix de karité dont 10 hommes** de **14** villages des cantons de Sotouboua, Aouda, Adjengré et Lama-Tessi des préfectures de Sotouboua et Tchaoudjo dans la mise en place de **04 unions cantonales**;
- **10 unions cantonales** des apiculteurs et des collectrices de noix de karité suivies techniquement par l’ICAT en vue de la délivrance d’attestation pour l’immatriculation
- **02 unions cantonales** de Titigbé (miel et karité) accompagnées pour la préparation de **leur dossier complet d’immatriculation** ; **11 unions cantonales accompagnées dans l’ouverture de compte et le retrait de leur relevé de compte bancaire** (02 unions de Titigbé, 02 de Sessaro, 02 de Kériadè, 02 d’Adjengré 01 de Fazao, 01 de Tchébébé et 01 de Sotouboua) ;
- **Formation de 44** responsables des coopératives et des unions dont **34 femmes** de l’union des collectrices de noix de karité et **10 hommes** responsables des coopératives de l’union apicoles sur la gestion coopérative;
- **Formation de 22** femmes sur la gestion de l’entrepôt de noix de karité à Kériadè ;
- **Identification et géolocalisation de 03 sites** de construction de mini-miellerie et d’entrepôts de noix de karité : **Sessaro** (08°36’33.13’’N, 01°09’00.66’’E), **Aouda** (08°45’39.91’’N, 00°56’25.38’’E) et **Sotouboua** (08°32’59.09’’N, 00°58’54.92’’E) ;
- L’accompagnement de l’union cantonale des collectrices des noix de karité de Kériadè dans la construction du magasin de stockage et de transformation de karité (identification du site, signature d’un acte de donation, mise en place d’un comité de suivi des travaux, appui à la supervision du chantier) ;
- Accompagnement de la msie en place de 06 comités de suivi des travaux de construction de 03 mini-mielleries et 03 entrepôts de noix de karité à Sotouboua, Aouda et Srssaro
- L’accompagnement de l’union cantonale des apiculteurs de Kousountou (identification du site, signature d’un acte de donation, mise en place d’un comité de suivi des travaux, appui à la supervision du chantier), travaux en cours;
- Equipement de l’entrepôt de noix de karité de Kériadè en un kit de : 01 balance de 200kg, 02 Brouettes, 04bassines, 04 bols de mesure, 200 sacs de jutes;
- L’identification des besoins en petits matériels de 302 apicultures et de 304 collectrices de noix de karité des cantons de Titigbé, Sotouboua, Aouda, Sessaro et Adjengré ;
- 01 formulaire de contrat d’engagement élaboré et partagé avec les responsables des unions cantonales d’apiculteurs et de collectrices de noix de karité de 03 cantons ;
- Appui à la mobilisation des contreparties de 08 unions (04 unions apicole et 04 unions des collectrices de noix de karité) : 149000 FCFA mobilisés par 3 unions (Titigbé, Sessaro et Kériadé) et 321900 FCFA mobilisés par 4 unions (Titigbé, Sessaro, Kériadè, Adjengré) ;
- 109 tonnes vendues pour soit un chiffre d’affaire de 13780000 FCFA; 81kg de cire vendus avec 283500FCFA comme chiffre d’affaire et 1625 litres de miel vendus pour un chiffre d’affaire de 4875000FCFA ;
- Trois (03) rencontres tenues avec le Directeurs régionale de l’environnement, le conservateur et le coordinateur de Forest for future sur les forêts communautaires de la zone du projet ;

- 05 rencontres organisées avec les chefs cantons et membres des comités de gestion de 05 forêts communautaires (Bago, Goubi, Koussountou, Kalaré et Gaghan) sur la contribution du projet au plan de gestion de chaque forêt ;
- 03 rencontres avec 03 maires et adjoints aux maires de 03 communes de Sotouboua sur l'accompagnement du projet dans leurs initiatives de reboisement.

DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISENT

- La situation de pandémie avec l'obligation des mesures barrières limitent les capacités de mobilisation des bénéficiaires par l'équipe sur le terrain. L'équipe émiette les groupes cibles et plusieurs sous-groupes de rencontres et fait un rappel sur les mesures de protection à chaque rencontre.
- Le démarrage de la campagne agricole et l'intensification progressive des différentes opérations agricoles a porté un frein sur la disponibilité des bénéficiaires pour les réunions de travail. L'équipe a dû prendre des rendez-vous de travail après le retour des champs (la plupart à partir de midi)
- L'installation de la pluviométrie surtout de grandes averses a provoqué l'avortement de plusieurs réunions de travail. La mesure prise a été de fixer les rencontres de travail entre 11h et 14h de la journée généralement exempte de pluies.